

Pêche sportive au Québec

Périodes, limites et exceptions

(Du 1er avril 2026 au 31 mars 2027)

- Pour connaître les règles générales propres à une zone de pêche, consultez la page des zones de pêche.
- Pour connaître les modifications qui surviennent en cours de saison, nous vous invitons à consulter nos communiqués.
- IMPORTANT: les limites de prises et les périodes qui s'appliquent dans les territoires fauniques structurés peuvent différer de celles mentionnées ici. Dans ces cas, vous serez informés sur place.

Périodes, limites et exceptions de la zone

Zone 15

Période	Espèce	Limite de prise	Limite de longueur	Engin de pêche	Note
1er avril 2026 au 22 avril 2026	Éperlan arc-en-ciel	120		Pêche à l'épuisette et / ou au carrelet seulement.	
1er avril 2026 au 31 mars 2027	Bar rayé	Pêche interdite			
	Chevalier cuivré	Pêche interdite			
23 avril 2026 au 14 mai 2026	Éperlan arc-en-ciel	120		Pêche à la ligne, à l'arc, à l'arbalète, au harpon en nageant, à l'épuisette et au carrelet	
23 avril 2026 au 15 septembre 2026	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Ouananiche	3		Pêche à la ligne seulement	
	Truite arc-en-ciel	10 en tout			
	Truite fardée et truite brune	5 en tout			
23 avril 2026 au 30 novembre 2026	Perchaude	50			
	Autres espèces	aucune limite			
15 mai 2026 au 30 novembre 2026	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	

15 mai 2026 au 30 novembre 2026	Éperlan arc-en-ciel	120		Pêche à la ligne, à l'arc, à l'arbalète et au harpon en nageant	
15 juin 2026 au 31 octobre 202	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2026 au 30 novembre 2026	Achigans	6 en tout			
	Maskinongé et maskinongé tigré	2 en tout		Pêche à la ligne seulement	
1er juillet 2026 au 15 septembre 2026	Touladi, moulac et lacmou	1 en tout	55 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	Dans les eaux comprises à l'intérieur des territoires particuliers: 2 en tout

Plans d'eau – Exceptions réglementaires

Lac Hénault - (46°25'30" N., 73°25'34" O.)

Mêmes que la zone	Achigans	6 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Brochets	6 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Maskinongé et maskinongé tigré	2 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier) et Truites (brune, fardée et arc-en-ciel)	10 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Ouananiche	3		Pêche à la ligne seulement	
	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout	55 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
23 avril 2026 au 30 novembre 2026	Autres espèces	même que la zone			

6 mars 2027 au 7 mars 2027	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier) et Truites (brune, fardée et arc-en-ciel)	10 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Autres espèces	même que la zone			

Lac Kempt (47°26'25" N., 74°15'14" O.)

Mêmes que la zone	Touladi, moulac et lacmou	0 gardé		Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	mêmes que la zone			

Lac Morialice (47°14'03" N., 74°16'57" O.)

Mêmes que la zone	Autres espèces	même que la zone			
1er avril 2026 au 31 mars 2027	Touladi, moulac et lacmou	Pêche interdite			

Lac Quesnel - (46°23'11" N., 73°30'54" O.)

23 avril 2026 au 15 septembre 2026	Toutes les espèces	mêmes que la zone		Pêche à la ligne seulement	
6 mars 2027 au 6 mars 2027	Toutes les espèces	mêmes que la zone		Pêche à la ligne seulement	

Lac Sainte-Rose - (46°27'04" N., 73°27'57" O.)

Mêmes que la zone	Autres espèces	même que la zone			
23 avril 2026 au 15 septembre 2026	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	mêmes que la zone		Pêche à la ligne seulement	
6 février 2027 au 7 février 2027	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	mêmes que la zone		Pêche à la ligne seulement	
6 mars 2027 au 7 mars 2027	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	mêmes que la zone		Pêche à la ligne seulement	

Lac Saint-Louis - (46°33'29" N., 73°48'03" O., Saint-Zénon)

Mêmes que la zone	Achigans	6 en tout			
	Brochets	6 en tout			

Mêmes que la zone	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Maskinongé et maskinongé tigré	2 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Ouananiche	3		Pêche à la ligne seulement	
	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout	55 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	même que la zone			
	Autres espèces	mêmes que la zone			
15 janvier 2027 au 31 mars 2027	Achigans	6 en tout			
	Brochets	6 en tout			
	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	même que la zone			
	Autres espèces	mêmes que la zone			

Parc National du Mont-Tremblant

1er avril 2026 au 31 mars 2027	Toutes les espèces	Pêche interdite			À l'exception des plans d'eau affichés sur un avis au poste d'accueil.
--------------------------------	--------------------	-----------------	--	--	--

Réserve Faunique Rouge-Matawin

10 mai 2026 au 15 septembre 2026	Achigans	6 en tout			
	Brochets	4 en tout			

10 mai 2026 au 15 septembre 2026	Doré jaune et doré noir	3 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	7 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Perchaude	50			
	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	même que la zone			

Réservoir Taureau (46°46' N., 73°50' O.)

1er avril 2026 au 31 mars 202	Doré jaune et doré noir	Pêche interdite			
23 avril 2026 au 15 septembre 2026	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Ouananiche	3		Pêche à la ligne seulement	
	Truite arc-en-ciel	10 en tout			
	Truite fardée et truite brune	5 en tout			
23 avril 2026 au 30 novembre 2026	Autres espèces	même que la zone			
15 mai 2026 au 30 novembre 2026	Brochets	6 en tout			
15 juin 2026 au 31 octobre 202	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2026 au 30 novembre 2026	Achigans	6 en tout			
	Maskinongé et maskinongé tigré	2 en tout		Pêche à la ligne seulement	
1er juillet 2026 au 15 septembre 202	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout	55 cm et plus	Pêche à la ligne seulement	

Rivière du Diable - entre l'embouchure de la rivière Le Boulé (46°11'06" N., 74°31'09" O.) et le ruisseau de l'Avalanche situé au point (46°11'35" N., 74°34'11"

Mêmes que la zone	Toutes les espèces	mêmes que la zone		Pêche à la mouche seulement	
-------------------	--------------------	-------------------	--	-----------------------------	--

Rivière Manouane - La partie comprise entre le barrage Kempt (47°32'13" N., 74°11'06" O.) et le lac Manouane (47°32'32" N., 74°10'39" O.)

1er juin 2026 au 30 novembre 2026	Toutes les espèces	mêmes que la zone			
---	-----------------------	----------------------	--	--	--

Rivière Némiscachingue - entre la limite de la zone 14 et le lac Némiscachingue.

1er avril 2026 au 31 mars 202	Toutes les espèces	Pêche interdite			
----------------------------------	-----------------------	-----------------	--	--	--

Ruisseau Castelnau - entre le pont du poste d'accueil de la zec Maison-de-Pierre (46°43'15" N., 74°58'39" O.) jusqu'à l'émissaire du lac de la Dame (46°43'18" N., 74°57'39" O.).

1er avril 2026 au 31 mars 202	Toutes les espèces	Pêche interdite			
----------------------------------	-----------------------	-----------------	--	--	--

Zec Boullé

23 avril 2026 au 15 septembre 2026	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	mêmes que la zone			
	Ouananiche	3		Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
15 mai 2026 au 31 octobre 2026	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
	Maskinongé et maskinongé tigré	2 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Perchaude	50			
	Autres espèces	même que la zone			
15 juin 2026 au 31 octobre 2026	Achigans	6 en tout			
	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
1er juillet 2026 au 15 septembre 202	Touladi, moulac et lacomou	2 en tout		Pêche à la ligne seulement	

Zec Collin

23 avril 2026 au 15 septembre 2026	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	mêmes que la zone			
---	---	----------------------	--	--	--

23 avril 2026 au 15 septembre 2026	Ouananiche	3		Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
15 mai 2026 au 31 octobre 2026	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
	Maskinongé et maskinongé tigré	2 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Perchaude	50			
	Autres espèces	même que la zone			
15 juin 2026 au 31 octobre 2026	Achigans	6 en tout			
	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
1er juillet 2026 au 15 septembre 202	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout		Pêche à la ligne seulement	

Zec de la Maison-de-Pierre

10 mai 2026 au 10 septembre 2026	Achigans	6 en tout			
	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Maskinongé et maskinongé tigré	2 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	7 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Ouananiche	3		Pêche à la ligne seulement	
	Perchaude	50			
	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
	Autres espèces	même que la zone			
10 juin 2026 au	Brochets	6 en tout			

10 juin 2026 au 10 septembre 2026	Doré jaune et doré noir	3 en tout		Pêche à la ligne seulement	Les samedis, dimanches et lundis seulement.
-----------------------------------	-------------------------	-----------	--	----------------------------	---

Zec des Nymphes

23 avril 2026 au 15 septembre 2026	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	8 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Ouananiche	3		Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
15 mai 2026 au 15 septembre 2026	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
	Maskinongé et maskinongé tigré	2 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Perchaude	50			
	Autres espèces	mêmes que la zone			
15 juin 2026 au 15 septembre 2026	Achigans	6 en tout			
	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
1er juillet 2026 au 15 septembre 2026	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout		Pêche à la ligne seulement	

Zec Lavigne

23 avril 2026 au 15 septembre 2026	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	mêmes que la zone			
	Ouananiche	3		Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
15 mai 2026 au 15 septembre 2026	Brochets	6 en tout			
	Perchaude	50			
	Autres espèces	même que la zone			

1er juillet 2026 au 15 septembre 202	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout		Pêche à la ligne seulement	
--	---------------------------------	-----------	--	-------------------------------	--

Zec Lesueur

3 mai 2026 au 15 septembre 2026	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	mêmes que la zone			
	Ouananiche	3		Pêche à la ligne seulement	
	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
3 mai 2026 au 31 octobre 2026	Maskinongé et maskinongé tigré	2 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Perchaude	50			
	Autres espèces	même que la zone			
15 mai 2026 au 31 octobre 2026	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 32 cm à 47 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2026 au 31 octobre 2026	Achigans	6 en tout			
	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	

Zec Mazana

3 mai 2026 au 15 septembre 2026	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	même que la zone			
	Ouananiche	3		Pêche à la ligne seulement	
	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
15 mai 2026 au 3 octobre 2026	Achigans	6 en tout			
	Brochets	6 en tout			

15 mai 2026 au 3 octobre 2026	Doré jaune et doré noir	6 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Maskinongé et maskinongé tigré	2 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Perchaude	50			
	Autres espèces	aucune limite			

Zec Mitchinamecus

3 mai 2026 au 15 septembre 2026	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	mêmes que la zone			
	Ouananiche	3		Pêche à la ligne seulement	
	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
3 mai 2026 au 30 septembre 2026	Achigans	6 en tout			
	Maskinongé et maskinongé tigré	2 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Perchaude	50			
	Autres espèces	même que la zone			
15 mai 2026 au 30 septembre 2026	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	6 en tout	Doré jaune: 37 cm à 53 cm inclusivement Doré noir: Aucune limite de longueur	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2026 au 30 septembre 2026	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	

Zec Normandie

3 mai 2026 au 15 septembre 2026	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	8 en tout dont au plus 2 ombles chevaliers			
	Ouananiche	3		Pêche à la ligne seulement	

3 mai 2026 au 15 septembre 2026	Touladi, moulac et lacmou	2 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Truites (truite brune, truite fardée et truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone			
3 mai 2026 au 31 octobre 2026	Achigans	6 en tout			
	Maskinongé et maskinongé tigré	2 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Perchaude	50			
	Autres espèces	même que la zone			
15 mai 2026 au 31 octobre 2026	Brochets	6 en tout			
	Doré jaune et doré noir	5 en tout		Pêche à la ligne seulement	
	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement	